

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-deux, le quatre juillet, à dix-neuf  
Présents : 59 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance  
Absents excusés : 9 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à  
Pouvoirs : 9 Saint-Flour, après convocation légale en date du 28 juin  
Votants : 68 2022, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, MME Sylvie VAISSADE, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Éric BOULDOIRES, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Daniel GINHAC, M. Jérôme GRAS, M. Michel BADUEL, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Marine NEGRE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUQUET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Ghislaine DELRIEU, M. Éric GOMESSE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

M. Philippe DE LAROCHE donne pouvoir à M. Gille BIGOT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUQUET  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC  
MME Annick MALLET donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Louis PECHAUD donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
M. René PELISSIER donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT

Madame Marine NEGRE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **12 JUIL. 2022**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

OBJET : **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS - DISPOSITIF AU TITRE DE L'ANNEE 2022**

RAPPORTEUR : Monsieur Daniel MIRAL

**Vu** les demandes de subventions des organismes et associations reçues au titre de l'année 2022 ;

**Considérant** la volonté du bureau exécutif de poursuivre le soutien financier de Saint-Flour Communauté auprès des organismes privés sportifs, culturels, agricoles et sociaux, s'inscrivant dans un cadre territorial et présentant un intérêt communautaire ;

**Considérant** les propositions de subventions 2022, ci-annexées, s'inscrivant dans l'action communautaire de Saint-Flour Communauté ou présentant un caractère exceptionnel ;

**Considérant** que les montants définitifs attribués seront ajustés sur la base des dépenses réelles acquittées des manifestations ;

**Vu** l'avis favorable du bureau exécutif du 20 juin 2022 ;

**Considérant** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2022 chapitres 65 et 67 ;

Le conseil communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

- + **ACCORDE** une participation financière, au titre de l'année 2022, aux associations et organismes agricoles, sociaux, culturels et sportifs, telle que définie dans le tableau ci-annexé ;
- + **AUTORISE** Madame le Président à signer les conventions s'y tenant ainsi que toutes les pièces nécessaires au versement desdites subventions.

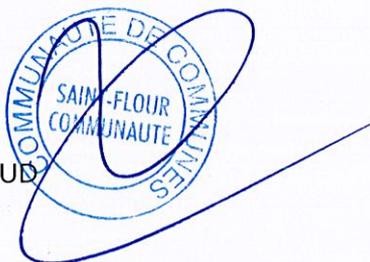
POUR : 65 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. Gilles BIGOT, M. Philippe DE LAROCHE par pouvoir à M. Gille BIGOT, M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



**Saint-Flour Communauté**  
**Subventions aux organismes et associations**  
**Année 2022**

<b>Manifestations à caractère sportif d'intérêt communautaire</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
Sanflo'ensemble - Comité Départemental d'Education physique et de gymnastique volontaire du Cantal	Edition connectée et solidaire de Sanflor'ensemble	250 €
Association "Le Grand Parcours"	27ème édition du grand parcours	1 000 €
Etape Sanfloraine	Etape Sanfloraine, épreuve cyclo sportive et cyclotouriste	4 000 €
Association sport nature	Traversée blanche	300 €
Comité départemental de Cyclisme	Tour du Cantal cadets 2022	500 €
Comité départemental de Cyclisme	semaine cantalienne des Jeunes et des Séniors	400 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>6 450 €</b>

<b>Manifestations à caractère culturel d'intérêt communautaire</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
Association Cantal Crossbones	Festival de Musique "FuriosFest" 2ème édition festival rock - gymnase de la Vigière	1 000 €
Musique et Cgnie	2de édition festival de Jazz	7 000 €
Association "Amirondelle"	7ème édition du festival Hirondelle	750 €
Atelier Vocal en Cévennes (AVeC)	Saison musicale 2022 - Saint-Urcize et Chaudes Aigues	300 €
Association pour l'Animation du Pays de Pierrefort	Festival caillou costaud	2 000 €
CLAC Art Contemporain - Chaudes Aigues	Exposition de l'artiste Christian JACCARD	1 000 €
Spring Festiv'	9ème édition Eco festival 13 et 14 mai 2022	1 000 €
CDMDT 15	4 actions jeune public : projets avec le collège Blaise Pascal, l'Ecole des Ternes, la chorale du conservatoire, le lycée de la Haute Auvergne	1 500 €
Association "Ski Club de Saint-Urcize"	Fête des pistes 06/08/2022	1 000 €
Commune de Saint-Flour	Festival des Hautes-Terres	35 000 €
Musik'Art Cantal	Saison musicale 2022	1 500 €
Association "Musée de la Résistance de la 7e cie et des maquis du réduit de la Truyère"	Soutien au développement de l'activité du Musée	5 000 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>57 050 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
015200066660-20220704 DE 193-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2022  
Date de réception préfecture : 12/07/2022

<b>Manifestations à caractère agricole d'intérêt communautaire</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
Syndicat départemental des éleveurs Aubrac Cantalien	Concours départemental Aubrac - 25 septembre 2022 - Neuvéglise sur Truyère - Lavastrie	3 000 €
Association Tradition en Aubrac	41ème édition fête de la vache Aubrac	1 000 €
Lycée professionnel agricole Louis Mallet	14ème trophées de l'enseignement agricole	800 €
Comité de foire de Vieillespesse	Foire annuelle 27 août 2022	1 000 €
Syndicat de éleveurs de chevaux de trait du Cantal	Concours départemental - ST Flour - 27 août 2022	5 000 €
Comice agricole de la cité des vents	27 août 2022- Pierrefort	2 000 €
Groupelement de Développement Agricole (GDA) de PIERREFORT	Soutien aux actions	300 €
Groupelement de Vulgarisation Agricole (GVA) Caldaguès Aubrac	Soutien aux actions	300 €
Groupelement de Développement Agricole (GDA) de St Flour Sud Planèze	Soutien aux actions	300 €
Groupelement de Vulgarisation Agricole (GDA) de Ruynes-St Flour Nord	Soutien aux actions	300 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>14 000 €</b>

<b>Manifestations à caractère touristique d'intérêt communautaire</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
Talizat Terroir	Fête de la Lentille	1 500 €
Ville de Saint-Flour	De la graine à la soupe	10 000 €
Ville de Saint-Flour	Saint-Flour de Haut en Bas	3 000 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>14 500 €</b>

<b>Soutien aux organismes à caractère économique</b>		
Organisme	Manifestation	Proposition
France Active Auvergne		4 000 €
Initiative Cantal		4 000 €
Comité d'animation de Chaudes Aigues		3 000 €
Comité d'animation de Pierrefort		3 000 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>14 000 €</b>

<b>Demandes diverses</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
ADMR Murat	Soutien à l'ADMR	500 €
ADMR Saint Flour	Achat d'un véhicule frigo - portage de repas	2 500 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>3 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
043 200066668 20220701 DE LIB2022 100 DE  
Date de télétransmission : 12/07/2022  
Date de réception préfecture : 12/07/2022

<b>Subventions exceptionnelles</b>		
Organisme	Manifestation	Montant 2022
Alerte sanfloraine	Trophée du sportif cantalien pour l'école de tir par le comité départemental olympique et sportif du Cantal	500 €
Association Chaudes Aigues Pétanque	Finale départementale	500 €
ClapVideo - St Chely	Film documentaire sur la Résistance secteur Mont Mouchet Saint Flour Saint Alban	1 000 €
<b>S/TOTAL</b>		<b>2 000 €</b>
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>		<b>111 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20220704-DELIB2022-193-DE  
Date de télétransmission : 12/07/2022  
Date de réception préfecture : 12/07/2022